République Française

Accusé de réception en préfecture 030-213001894-20250226-2025-1062-AR Date de télétransmission : 14/03/2025 Date de réception préfecture : 14/03/2025 Date d'affichage le 13/03/2025 Direction des Ressources Humaines

Thématique	Année	Mois	N°
DRH	2025	02	1062

ARRETE MUNICIPAL

SERVICE/DIRECTION:
GCA/DRH
011128
EAL

OBJET: PERSONNEL COMMUNAL

DELEGATION DE SIGNATURE

Madame BENOIT Elsa Adjoint Administratif

Le Maire de la Ville de Nîmes,

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU l'article L 423-1 du Code de l'Urbanisme ;

ARRETE

ARTICLE 1: A compter du 15/03/2025, Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire de NIMES, donne sous sa surveillance et responsabilité, délégation de signature à Madame BENOIT Elsa, affectée au sein du service de l'Urbanisme Reglémentaire et chargée de l'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation des sols pour :

- la demande des pièces destinées à compléter les dossiers déposés,
- la fixation et la modification des délais d'instruction,
- tout autre courrier nécessaire dans le cadre de l'instruction, à l'exclusion de la décision.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au recueil des Actes Administratifs.

Notifié le :

Signature de l'agent

Fait à Nîmes, le 26/02/2025 Le Maire,

Jean-Paul FOURNIER